



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 septembre 2003

**PROGRAMME ID - Travaux de mise aux normes de sécurité
électrique de divers bâtiments - Avenant n° 1 au lot 1**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 septembre 2003

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2003

DELIBERATION D20030326

Patrimoine Bâti et des Moyens

**PROGRAMME ID - Travaux de mise aux normes de sécurité
électrique de divers bâtiments - Avenant n° 1 au lot 1**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Je vous rappelle que la ville a engagé un important programme de travaux de mise en conformité des bâtiments communaux.

La délibération qui vous est proposée implique des modifications ou adaptations, qui font apparaître une moins value, définis dans le projet d'avenant joint en annexe.

| Lots | Entreprises | Montant initial TTC du marché € | Total avenants déjà passés TTC € | avenant à passer TTC € | Montant du marché après avenants | % du montant initial du marché |
|--------------|-------------------------|---------------------------------|----------------------------------|------------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| 1 | SNGC | 402 035,50 | | - 126.223,87 | 275.811,63 | - 31,4 % |
| 2 | SNGC | 393 830,69 | / | / | 393 830,69 | |
| 3 | Entreprise Industrielle | 538 782,27 | - 28 977,63 | / | 509 804,64 | - 5,38 % |
| <i>Total</i> | | 1 334 648,46 | - 28 977,63 | - 126.223,87 | 1 179 446,96 | - 11,63 % |

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 1 au lot 1 des marchés de travaux,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les dits avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)